



27.03.2021



Projet « Evolutive Learning Factories » et Droits de scolarité

Communication de Jean-Marie Vigroux (Bo174), Président, à l'ensemble des sociétaires

Chère camarade, cher camarade,

Dans sa réunion du 25 mars 2021, le conseil d'administration des Arts et Métiers était amené à se prononcer sur le projet des « [Evolutive Learning Factories \(E.L.F.\)](#) » porté par la direction de l'Ecole, et sur son financement comportant entre autres l'augmentation des frais de scolarité. Je tiens à t'en rendre compte sans délai.

Les motions sur le projet E.L.F. ont été adoptées à l'unanimité du conseil (28 pour, 2 abstentions). La motion demandant à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de procéder à une augmentation des droits de scolarité a été adoptée à 64% (18 pour, 10 contre et 2 abstentions)

En tant que président de la Soce, je suis membre de droit du conseil d'administration de l'Ecole. A ce titre, je m'étais engagé à voter conformément à la position définie par le comité de la Soce lors de sa réunion du 13 mars. Celui-ci avait apporté son soutien au projet E.L.F. tout en marquant son opposition à l'augmentation des droits de scolarité à la rentrée de septembre 2021. J'ai rappelé cette position par une déclaration lue avant le vote de la motion ([texte en annexe](#)).

Le conseil d'administration de l'Ecole est souverain dans ses décisions et la Soce prend acte de ce vote. L'augmentation des frais de scolarité relève dorénavant d'une décision de la ministre dont on ne connaît à ce jour ni la nature ni le calendrier.

De manière générale, il n'est pas dans le rôle des alumni de se dresser contre les décisions de l'Ecole. Nous avons encore en mémoire la situation de blocage dans laquelle nous avait conduit une logique d'affrontement. Depuis mon élection en décembre 2017, je me suis attaché, avec les autres membres du bureau et tous les représentants de la Soce, à construire des relations de confiance entre l'Ecole, les élèves et les alumni en œuvrant au maintien d'un dialogue respectueux des différentes positions. J'en appelle au sens de la responsabilité de chaque Gadzarts afin que nous restions dans une attitude de bienveillance et évitions des manifestations d'opinions outrancières ou délétères.

Dans tous les cas, cette situation appelle de notre part une mobilisation pour répondre aux besoins des futurs élèves. Nous devons les aider à supporter la charge globale des études intégrant celle résultant de

l'augmentation des droits de scolarité envisagée, et celle liée à l'obligation de passer un semestre à l'étranger durant leur cursus.

Venir en aide à ceux qui en ont besoin est une mission essentielle de la Soce, dans le respect du lien intergénérationnel qui nous unit. Avec nos instances, nous serons amenés à prendre des initiatives dans les mois à venir dont je vous tiendrai informés.

Unir pour agir, Fiers d'être Gadzarts !

Jean-Marie Vigroux (Bo174)

Président